

Appel à Projets

« Soft-Landing Provence Africa Connect »

Soutenir le développement d'une offre d'accompagnement
spécifique à l'écosystème d'innovation d'Aix-Marseille-Provence
pour les start-ups africaines en phase d'internationalisation

Termes de référence

Table des matières

1 – Organisateur de l'appel à projet	2
2 – Contexte de l'appel à projet	2
a) <i>Aix-Marseille-Provence, « porte de l'Europe » pour les entreprises africaines innovantes</i>	2
b) <i>L'accompagnement des entreprises africaines innovantes sur le territoire d'Aix-Marseille-Provence, éléments de diagnostic</i>	3
c) <i>« Soft-Landing » : définition et exemples de bonnes pratiques</i>	4
3 – Objet de l'appel à projet « Soft-Landing PAC »	6
a) <i>Enjeux de l'appel à projet</i>	6
b) <i>Outils et service mis à disposition</i>	8
4 – Périmètre de l'appel à projet et conditions d'éligibilité	9
a) <i>Structures éligibles</i>	9
b) <i>Profil et qualités des candidats</i>	9
c) <i>Dépenses éligibles</i>	10
5 – Modalités de candidature et calendrier	10
a) <i>Dossier de candidature</i>	10
b) <i>Calendrier et étapes clés</i>	11
6 – Critères et modalités de sélection	11
a) <i>Critères</i>	11
b) <i>Conditions de sélection</i>	12
7 – Dotation et modalités de soutien	13
a) <i>Soutien financier de la Métropole</i>	13
b) <i>Soutien en ingénierie et services de la Métropole et de ses partenaires de la démarche Provence Africa Connect</i>	13
c) <i>Durée</i>	13
8 – Loi applicable et litiges	13
9 – Accès au site de candidature	14
10 – Fraude	14

1 – Organisateur de l'appel à projet

L'Établissement public de coopération intercommunale « Métropole Aix-Marseille-Provence », dont le siège est sis au 58, boulevard Charles Livon - 13007 MARSEILLE.

L'appel est instruit, mis en œuvre et suivi par les services de la direction opérationnelle suivante : Direction Générale Déléguée au Développement économique, Innovation, Attractivité et Relations internationales / Direction de l'innovation, des transitions et de l'enseignement supérieur et la recherche.

2 – Contexte de l'appel à projet

a) Aix-Marseille-Provence, « porte de l'Europe » pour les entreprises africaines innovantes

Le territoire métropolitain bénéficie d'une position géographique et d'une ouverture maritime exceptionnelles, de liens historiques, économiques, culturels, diplomatiques uniques avec de nombreux pays méditerranéens et africains, et d'un écosystème d'innovation en prise avec les dynamiques des marchés européens et internationaux.

L'ouverture vers l'Afrique est une réalité économique pour de nombreuses filières, les grands comptes (CMA-CGM, Compagnie fruitière...), comme les PME du territoire (plus de 1,5 Milliard d'euros de chiffre d'affaires généré avec les marchés africains par 180 entreprises membres du réseau Africalink).

La métropole est aujourd'hui dans le top 3 français pour l'attractivité des investissements en provenance d'Afrique (Provence Promotion, 2020) et figure au 2ème rang national en nombre d'entreprises ayant un actionnaire majoritaire africain.

En conséquence la Métropole Aix-Marseille-Provence a identifié dans son [Agenda du Développement Économique](#) ce positionnement de « Hub Europe-Méditerranée-Afrique » comme un des leviers d'attractivité économique et de rayonnement international du territoire.

La démarche Provence Africa Connect

La Métropole porte une stratégie d'ouverture vers l'Afrique autour de 3 grandes lignes d'actions : l'attractivité du territoire auprès des opérateurs travaillant avec et pour l'Afrique (grands événements d'affaires, délégations d'entreprises, appui à l'export), le soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat, le développement des talents à travers l'enseignement supérieur et la recherche, la formation et la culture.

C'est la démarche [Provence Africa Connect](#), pour laquelle la Métropole fait le choix d'une co-animation publique-privée en s'associant à Provence Promotion, la Chambre de Commerce et d'Industrie, le réseau d'entrepreneurs AfricaLink, le Club Top20 fédérant les grandes entreprises, et l'établissement public d'aménagement Euroméditerranée.

Provence Africa Connect propose une approche structurée et de long terme pour le développement d'un écosystème et de réseaux de confiance avec d'autres territoires entre Europe (Aix-Marseille-Provence – Bruxelles - Paris), Afrique (Abidjan - Addis-Abeba – Alger – Casablanca - Dakar – Djibouti – Johannesburg – Le Caire Nairobi - Tunis) et Moyen-Orient (Beyrouth – Dubaï).

Sur certains territoires hubs majeurs (Paris, Casablanca, Dakar...) des relais, des partenaires et des projets ont été identifiés.

L'Agenda du Développement Économique métropolitain retient parmi ses priorités:

- D'affirmer le positionnement d'Aix-Marseille-Provence comme « Porte de l'Europe » pour les entrepreneurs africains;
- De s'ouvrir spécifiquement aux opportunités ouvertes par l'innovation africaine en répondant à la volonté des acteurs du territoire de développer des actions ciblées en direction des start-ups africaines, notamment en leur offrant un accès aux réseaux d'accompagnateurs, d'accélérateurs et de financeurs sur le territoire.

b) *L'accompagnement des entreprises africaines innovantes sur le territoire d'Aix-Marseille-Provence, éléments de diagnostic*

Le territoire d'Aix-Marseille-Provence a un fort potentiel d'attractivité auprès des entreprises innovantes africaines, illustré par le développement :

- Des infrastructures du numérique - comme l'installation récente du câble 2Africa -,
- Des investissements en provenance d'Afrique - et plus particulièrement du Maghreb (Maroc, Tunisie) - alimentant la création d'entreprises et d'emplois sur le territoire,
- Du flux de demandes adressées par des start-ups africaines auprès de Provence Promotion (55 start-ups africaines accompagnées en 2022).
- Des candidatures - ≈350/an - des start-ups et PME africaines aux concours, appels à projets et dispositifs d'appui à l'innovation du territoire d'Aix-Marseille-Provence.

Un diagnostic collectif de l'état des lieux du positionnement de l'écosystème d'innovation métropolitain dans ses relations avec l'Afrique a été conduit à partir de 2021. Ce travail a été réalisé dans le cadre d'ateliers en design thinking organisés par la Métropole pour la définition de la feuille de route partagée de l'écosystème d'innovation ([Feuille de Route Innov Provence](#))¹. Le diagnostic détaillé de l'offre d'accueil et d'accompagnement de l'écosystème d'innovation à destination des partenaires africains est présenté en Annexe 1 des présentes.

Innovation et Hub Europe – Afrique dans la Feuille de Route Innov Provence

En cohérence avec les priorités fixées par l'Agenda du Développement Économique, la Feuille de Route Innov Provence relève notamment :

- Le développement et le renforcement d'**Emerging Valley comme grand rendez-vous des écosystèmes d'innovation et communautés d'entrepreneurs d'Afrique et d'Europe.**
- Le besoin de poursuivre et compléter un travail engagé par la Métropole avec Provence Promotion et la French Tech pour **faciliter l'obtention de visas et accompagner les entrepreneurs sur les questions pratiques (administratif, logement, ...).**
- L'enjeu d'une action collective, fédérant les acteurs de l'écosystème d'innovation connectés à l'Afrique, pour mettre en réseau leurs offres avec les partenaires locaux et africains et proposer à terme **une offre globale lisible (soft-landing notamment) et « marketée » à destination des innovateurs sur un axe Sud-Nord (start-ups africaines)** autant que Nord-Sud (entrepreneurs issus des diasporas).

¹ Consultance LMDL pour la co-construction de la Feuille de Route Innov Provence, support de restitution de l'atelier « Pour un écosystème d'innovation attractif, performant et tourné vers l'Afrique », 7 mai 2021.

Le territoire ne manque donc pas d'atouts : **l'offre d'accompagnement à destination des innovateurs africains est riche et diversifiée**, à même de répondre aux besoins d'accompagnement des start-up à différents stades de développement et de croissance.

Mais cette offre doit gagner en lisibilité et en visibilité auprès des entreprises ciblées.

Les participants aux ateliers de définition de la feuille de route Innov Provence ont ainsi souligné les besoins :

- D'une **coordination** (avoir un porteur légitimé et missionné pour cela),
- De **muscler les relations entre les structures d'accompagnement** (rencontres, partage de connaissances et d'informations...), et,
- De s'accorder sur des **modalités communes** pour dépasser la logique d'initiatives isolées aujourd'hui présente.

Dans la continuité des ateliers réalisés en 2021 pour la structuration de la Feuille de Route Innov Provence, la Métropole a maintenu en 2022 l'animation d'une « task-force MedAfrique » pour préciser les enjeux identifiés par les acteurs du territoire. L'organisation de ces réunions a permis d'identifier le **besoin d'une action collective de « soft-landing » pour les start-ups africaines en vue de les aider à développer leur projet sur le territoire « Aix-Marseille-Provence »**.

c) « Soft-Landing » : définition et exemples de bonnes pratiques

« Soft-Landing » ou « atterrissage en douceur » : définition

Un ensemble de services offerts par une organisation locale à une entreprise étrangère qui souhaite tester son projet de faire des affaires dans une région. L'entreprise bénéficiaire doit justifier d'une traction marché sur son territoire et d'une capacité à assumer des ambitions internationales.

L'enjeu d'un « soft-landing » est de faciliter les démarches et de réduire les risques au maximum:

- L'internationalisation est une étape longue et ardue pour les entreprises (HBR, 2015)
- L'entreprise ne doit pas être déstabilisée dans ses activités sur son marché d'origine

Les services sont souvent proposés en un « paquet de bienvenue » (C. Saublens, 2013):

- L'hébergement varie généralement de quelques jours à trois mois
- Au moins 5 jours d'accès gratuit à un co-working et à des salles de réunion
- 8 heures de services de conseil (business et juridique) sur les conditions d'accès au marché
- 3 à 5 rendez-vous avec des partenaires commerciaux locaux potentiels
- Accès aux sources d'information et aux bases de données locales

Un rapide comparatif avec les dispositifs de soft-landing proposés par d'autres métropoles françaises ou européennes permet d'identifier les bonnes pratiques suivantes:

- Avoir un cœur de cible bien identifié, aligné sur la stratégie économique et le positionnement stratégique du territoire, permettant la définition fine de critères de sélection qualitatifs et prenant en compte dès le début les contraintes administratives pouvant éventuellement peser sur le public visé.
- Construire les parcours d'accompagnement au plus près des besoins et de l'expérience des bénéficiaires.
- S'appuyer dans la définition de l'offre sur des partenariats ou « jumelages » entre structures d'appui à l'innovation de territoires partenaires, démarche facilitant la prise en compte des besoins des bénéficiaires ciblés et à terme l'identification d'entreprises candidates suffisamment matures, ainsi qu'un conseil de proximité préalable à la démarche de soft-landing.
- Concevoir une communication intégrée et attractive, ainsi qu'une animation de réseau dans le temps pour constituer progressivement une communauté d'entrepreneurs.
- Porter un grand soin aux services et conseils à l'installation des personnes: visas, permis de résidence, ouverture des comptes bancaires pro et perso, démarches administratives pro et perso, logements, contacts des écoles internationales, emplois des conjoints, etc.
- Alternier des temps de formation et des temps de résidence et d'immersion dans les écosystèmes.
- Offrir l'accès aux conseils indispensables au démarrage des activités commerciales et industrielles (assistances juridiques et comptables, mais aussi appui RH et accès au foncier).
- Proposer un programme d'accélération en plusieurs volets ou « à la carte » permettant de travailler sur des enjeux prioritaires pour le développement de l'entreprise (levée de fonds, R&D, export vers les marchés voisins – territoires EMOA depuis Aix-Marseille-Provence -, etc.).
- Disposer si possible d'une capacité de financement du projet, par le biais d'aides directes (subventions) ou indirectes (orientation vers des zones franches) ou l'accès facilité à des dispositifs de financements non-dilutifs (prêts d'honneurs).

3 – Objet de l'appel à projet « Soft-Landing PAC »

La Métropole Aix-Marseille-Provence lance sa première édition de l'appel à projet *Soft-Landing Provence Africa Connect* (« Soft-Landing PAC »).

Par cet appel à projet, la Métropole souhaite répondre à la volonté, partagée par les acteurs de l'écosystème d'innovation du territoire, de faire d'Aix-Marseille-Provence la destination privilégiée par les start-ups africaines en phase de développement et/ou d'internationalisation vers l'Europe.

La Métropole souhaite soutenir par cet appel à projets le développement et l'expérimentation d'un dispositif coordonnant les parcours de soft-landing d'entreprises innovantes africaines sur le territoire métropolitain. L'accompagnement et l'orientation des entreprises africaines peut ainsi faire appel à plusieurs services, parfois déjà disponibles.

Cet appel à projet s'adresse à des structures d'appui à l'innovation proposant une action collective et fédératrice permettant d'appuyer spécifiquement le soft-landing d'entreprise innovantes africaines sur le territoire d'Aix-Marseille-Provence.

Soft-Landing PAC : un appel à projet pour expérimenter des propositions concrètes de renforcement de l'accueil des start-ups africaines sur le territoire d'Aix-Marseille-Provence

Conformément aux attentes exprimées par les acteurs lors de la définition de la feuille de route Innov Provence, « Soft-Landing PAC » apporte :

- Un cadre ouvert et transparent, offrant aux acteurs de l'appui à l'innovation de s'accorder sur des modalités communes pour l'atterrissage en douceur des innovateurs africains sur le territoire d'Aix-Marseille-Provence.
- Une démarche collective, Provence Africa Connect, portée à l'échelle du territoire, avec une identité, un réseau et un « label » déjà reconnu et le potentiel pour structurer une forte communauté d'innovateurs entre Aix-Marseille-Provence et l'Afrique.

La Métropole souhaite soutenir une **initiative coordonnée, fédératrice et structurante**. La Métropole pourra également s'appuyer sur les propositions présentées pour orienter des actions d'animation de l'écosystème d'innovation territorial.

a) Enjeux de l'appel à projet

Les enjeux de l'appel à projet « Soft-Landing PAC » sont les suivants :

Enjeu 1 – Visibilité et attractivité auprès des entreprises innovantes africaines

Il s'agit de :

- Identifier les réseaux et relais auprès des écosystèmes d'innovation africains permettant de faire connaître en Afrique l'offre de soft-landing à destination du territoire d'Aix-Marseille-Provence.
- Structurer les liens avec ces entités pour prospecter, détecter et préparer au mieux les candidats au soft-landing depuis leur pays d'origine.
- Développer une communication collective contribuant à la visibilité et à l'attractivité de la destination Aix-Marseille-Provence comme Hub Europe-Méditerranée-Afrique.

Enjeu 2 – Un accompagnement complet et adapté aux problématiques rencontrées par les entreprises africaines.

Il s'agit de :

- Réaliser un **diagnostic 360°** des besoins des entreprises pour définir un accompagnement personnalisé, en préparation et en suivi de l'immersion et **proposer un parcours combinant un ensemble de conseils et services**.
- Offrir une formation et un conseil adaptés aux **problématiques commerciales** rencontrées par les entreprises africaines dans leurs projets d'internationalisation en France (de la compréhension du marché à l'aide à la levée de fonds en passant par les services d'appui à l'implantation et le développement d'affaires), mais également aux **problématiques liées aux déplacements** (accès aux visas, ouverture de comptes bancaires) et à **l'appui à l'installation** (bonnes conditions d'accueil et d'immersion).

Enjeu 3 – Valoriser les services et dispositifs existants

Il s'agit de :

- **Fédérer et compléter les services et offres actuellement proposés aux entreprises exogènes sur le territoire**. Pour cela, les parcours peuvent s'appuyer sur les prestations proposées par les partenaires de la démarche **Provence Africa Connect** et les acteurs de l'écosystème d'innovation local.
- Proposer des parcours **sans rupture de l'accompagnement entre les différentes phases** de développement du projet entrepreneurial.

Enjeu 4 – Réussir le passage de l'atterrissage à l'implantation sur le territoire

Il s'agit de :

- Renforcer les chances de réussite quant à l'implantation et au développement des projets portés par les entreprises innovantes africaines sur le territoire d'Aix-Marseille-Provence.
- Augmenter les investissements africains en région et le nombre de partenariats entre entreprises du territoire et start-ups africaines.
- Pour cela, le parcours doit pouvoir appuyer chaque année **une cohorte, restreinte mais hautement qualitative, d'entreprises africaines innovantes**. Le porteur doit pour cela, veiller à un **recrutement et une sélection exigeants**, afin de retenir des entreprises qui seront en capacité de satisfaire aux exigences du parcours, tant en termes d'implication et de contribution financière, qu'au niveau des seuils et conditions administratives exigées pour accéder à la mobilité et engager les activités.
- Veiller à **fédérer et animer une communauté** d'acteurs réunissant les entreprises engagées dans des parcours de soft-landing pour les aider à développer leurs réseaux et faciliter l'entraide entre les entrepreneurs.

b) *Outils et service mis à disposition*

La Plateforme d'innovation métropolitaine <https://innovation.ampmetropole.fr/>

Plateforme numérique permettant la publication d'appels à projets, de challenges et concours, émis par la Métropole comme par des acteurs de l'écosystème territorial d'innovation. La plateforme innovation, utilisée pour le présent appel à projet, sera mise à disposition pour héberger ou relayer un éventuel appel à candidatures en ligne destiné aux entrepreneurs innovants africains dans le cadre du dispositif Soft-Landing PAC.

Le Guid'Innov Provence <https://innovation.ampmetropole.fr/39-besoin-d-accompagnement.htm>

Hébergé sur le site de la Plateforme d'innovation métropolitaine, le Guid'Innov Provence comporte un annuaire de l'ensemble des structures d'appui à l'innovation du territoire, ainsi qu'un formulaire permettant d'orienter les porteurs de projets vers les structures les plus pertinentes. Cet outil sera mis à disposition de la communication relative aux capacités d'accompagnement du territoire dans le cadre du dispositif Soft-Landing PAC.

Les services, le réseau et le label Provence Africa Connect <https://ampmetropole.fr/missions/developpement-economique-et-attractivite/une-metropole-ouverte-sur-le-monde/la-demarche-provence-africa-connect/>

Pour faciliter le développement d'une offre collective, les porteurs de projet pourront faire appel aux services dédiés à l'accompagnement des entreprises proposés par les partenaires de la démarche Provence Africa Connect que sont la Métropole, Provence Promotion, le réseau AfricaLink, l'Etablissement public d'Aménagement Euroméditerranée, le Club Top 20.

Les prestations des partenaires de la démarche Provence Africa Connect :

Pour rappel, ces offres de service sont proposées gratuitement au bénéfice de l'écosystème :

- Emerging Valley, rendez-vous annuel de la tech africaine tournée vers l'Europe
- Promotion de la destination Aix-Marseille-Provence auprès des écosystèmes d'innovation africains (Provence Promotion/Euroméditerranée via Med Innovant Africa)
- Analyse du potentiel de développement et d'implantation de l'entreprise (Provence Promotion)
- Organisation de business tour personnalisés pour faciliter la découverte de l'écosystème et le développement d'affaires (Provence Promotion)
- Orientation vers les hébergements d'entreprises (couveuses, pépinières, technopoles), ainsi que les experts juridiques, comptables et financiers adaptés (Provence Promotion)
- Conseils pour le démarrage des activités - recherche immobilière, recrutements – (Provence Promotion, Métropole via le CREM).
- Introduction auprès des réseaux professionnels de l'écosystème local et mentorat (AfricaLink), rendez-vous ciblés auprès des grands comptes (Club Top 20)
- Appui aux démarches d'obtention des titres de séjours pluriannuels et aux relations avec l'administration (Provence Promotion avec l'appui du dispositif French Tech Visa)

Auxquels s'ajoutent ces services offerts par certains membres du réseau Provence Africa Connect :

- Relais auprès des services de l'État (French Tech Central)
- Diagnostic des besoins R&D et mise en relation avec les laboratoires de recherche (CISAM)

La Métropole, via ses réseaux sociaux, pourra également être un relai de communication pour des événements ou actions menées dans le cadre du Soft-Landing PAC. La métropole fournira également un kit de communication (logos, éléments de langage, vidéos) associé à l'année de l'innovation.

Enfin, les partenaires de la démarche Provence Africa Connect sont invités aux côtés d'autres acteurs de l'écosystème d'innovation du territoire aux ateliers de la task-force MedAfrique du Club Innov Provence, une instance informelle d'animation et d'orchestration de l'écosystème d'innovation territorial créée par la Métropole Aix-Marseille-Provence.

4 – Périmètre de l'appel à projet et conditions d'éligibilité

a) Structures éligibles

Les candidats devront impérativement :

- Être une structure autorisée à percevoir des subventions (associations loi 1901, chambres consulaires, établissements publics, etc.) ;
- Disposer d'un personnel qualifié dans l'appui à l'innovation et l'accompagnement à l'entrepreneuriat et être à même de présenter des références sérieuses.
- Être en conformité avec la réglementation.

Les sociétés commerciales de droit privé ne sont pas éligibles. Les candidats peuvent cependant prévoir dans leur plans d'action de faire appel à des prestations d'entreprises dans le respect du périmètre de l'appel à projet (Article 4).

Les candidatures pourront être portées par une structure unique en capacité d'intervenir sur l'ensemble des enjeux, y compris via des partenariats en sous-traitance.

Compte-tenu des objectifs et attendus de l'appel à projet, **des candidatures présentant une démarche collective fédérant plusieurs acteurs sous la forme d'un consortium, même informel, seront prises en compte.**

b) Profil et qualités des candidats

Les candidats à l'appel à projet devront présenter les caractéristiques suivantes:

- Démontrer un engagement et une capacité à renforcer la visibilité et l'attractivité du territoire d'Aix-Marseille-Provence auprès des entreprises innovantes africaines.
- Être des candidats déjà investis dans une démarche solide de partenariats avec le continent africain.
- Être en mesure de dynamiser les partenariats et les relais auprès des écosystèmes d'innovation africains
- Apporter la preuve d'une démarche collective, prévoyant une répartition des responsabilités et activités auprès de partenaires et/ou prestataires
- Présenter un programme d'actions pour la mise en œuvre du parcours pilote, avec des perspectives de développement à deux et trois ans.

c) Dépenses éligibles

L'appel à projet finance uniquement des projets sur des dépenses de fonctionnement :

- Financement de moyens humains nécessaires au projet.
- Financement d'études et d'accompagnements nécessaires au projet.
- Financement d'actions de sensibilisation, de communication, d'information, de conseil, d'animation et de formation auprès des entreprises.
- Frais d'accueil des entreprises étrangères
- Actions collectives d'innovation et de partenariats étrangers

Les dépenses présentées dans le cadre d'un programme d'action annuel faisant déjà l'objet d'un financement conventionné avec la Métropole Aix-Marseille-Provence ne seront pas éligibles.

5 – Modalités de candidature et calendrier

a) Dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué du dossier de réponse et d'annexes téléchargeables à l'adresse suivante : <https://innovation.ampmetropole.fr/>

Le document de candidature est un document précis et synthétique. Les documents de candidature devront être déposés sous forme dématérialisée sur la plateforme de l'innovation de la Métropole aux dates indiqués dans le planning prévu à l'article 5 b).

Les documents de candidature comporteront les éléments suivants :

- Une fiche du porteur de projet (1 à 2 pages)
 - Présentation générale du porteur de projet
 - Actions et références internationales
 - Cartographie des partenaires dans l'écosystème et en Afrique,
 - Le cas échéant, organisation et fonctionnement du consortium.
- Le projet (1 à 2 pages)
 - Plan/Schéma du dispositif de soft-landing et des parcours proposés
 - Programme d'actions
 - Objectifs quantitatifs et qualitatifs
 - Proposition d'indicateurs d'évaluation (notamment en termes de projets d'implantations, de perspectives de créations d'emplois, etc.).
- Budget prévisionnel (tableau Excel)
 - Plan de financement détaillé équilibré
 - Une annexe explicative si besoin

Les dossiers de candidature devront comporter l'ensemble des informations et documents énumérés ci-dessus.

b) Calendrier et étapes clés

L'appel à projet se déroulera du mardi 30 mai 2023 à minuit au vendredi 7 juillet 2023 à 17h.

Étapes clés	Dates *
Phase 1 : Lancement de l'appel à projet	
- Ouverture de l'appel sur la plateforme	30 mai 2023 minuit
- Webinaire d'information	16 juin à 14h00
- Date-limite de dépôt des dossiers sur https://innovation.ampmetropole.fr/	7 juillet 2023 à 17h
Phase 2 : Sélection	
- Auditions des candidats	17 et 18 juillet 2023
- Comité de sélection	19 et 20 juillet 2023
- Information aux candidats	..21 juillet 2023
Phase 3 : Conventionnement	
- Dépôt de la demande de subvention sur le portail https://subvention.ampmetropole.fr/	Au plus tard le 1 ^{er} septembre 2023
- Vote au Bureau Métropolitain	Octobre 2023
- Conventionnement	Novembre 2023

*toutes les dates sont indicatives et susceptibles de modifications

A tout moment de la procédure et même après information des porteurs de projets retenus, la Métropole pourra déclarer sans suite, pour motif d'intérêt général, le présent appel à projet.

6 – Critères et modalités de sélection

a) Critères

Les dossiers seront d'abord examinés selon leur éligibilité sur la base des conditions énumérées à l'Article 4 des présentes.

Quatre critères permettant d'évaluer le projet seront pris en compte pour l'évaluation et la notation des dossiers.

Pour chaque critère, des objectifs qualitatifs et quantitatifs seront présentés. Une note pondérée sur 50 sera attribuée à chaque projet.

Qualité du portage et de la gouvernance	Porteur compétent et légitime par rapport aux axes du projet, aux objectifs et aux écosystèmes d'innovation concernés Capacité à fédérer, valorisation/coordination avec l'offre existante Clarté des modalités d'animation et de fonctionnement	15 points
---	--	-----------

Visibilité et attractivité auprès des entreprises innovantes africaines	Public visé au niveau des entreprises africaines Réseaux avec les écosystèmes d'innovation africains Stratégie de communication et de recrutement	10 points
Qualité de l'offre de service	Complétude de l'offre d'accompagnement (coaching, formation, conseil, mentorat...) Services d'appui à l'installation Capacité d'adaptation des parcours d'immersion aux besoins et caractéristiques des entreprises	15 points
Impact territorial et pérennisation	Nombre et composition recherchée des cohortes/promotions Suivi des projets d'implantation Perspectives de développement Capacité à structurer une communauté d'entrepreneurs	10 points

b) Conditions de sélection

Le comité de sélection:

- Analyse les candidatures
- Présélectionne les dossiers
- Reçoit en audition le ou les porteurs des propositions les plus abouties
- Propose à la Présidente de la Métropole le relevé de décision définitif

c) Composition du comité de sélection

Le comité de sélection est composé de :

- Représentants de la Métropole :
 - o La Directrice Générale Déléguée au Développement économique, Innovation, Attractivité et Relations internationales et/ou ses représentants, notamment au niveau des deux directions de l'innovation, des transitions et de l'enseignement supérieur et la recherche, ainsi que de l'Attractivité territoriale, Relations Européennes et Internationales.
 - o La responsable du service Enseignement Supérieur et Recherche, Ecosystème d'innovation, Santé et/ou ses représentants
 - o Le responsable du service Relations internationales et Influence et/ou ses représentants
- Représentants des structures partenaires de la démarche Provence Africa Connect :
 - o Le responsable International et Stratégie « Invest in Provence » au sein de Provence Promotion et/ou ses représentants

- Le conseiller relations internationales et coopérations décentralisées près la Chambre de Commerce International d'Aix-Marseille-Provence (CCIAMP) et/ou ses représentants
- La responsable de la coopération internationale de l'EPA Euroméditerranée et/ou ses représentants.

7 – Dotation et modalités de soutien

a) Soutien financier de la Métropole

Le soutien financier prendra la forme d'une subvention. Le/Les porteurs retenus devront déposer un dossier de demande de financement selon les modalités usuelles (plateforme : <https://innovation.ampmetropole.fr/>).

Une fois le ou les projets retenus, des conventions de partenariat seront signées pour la mise en œuvre du projet. Des pièces complémentaires constituant un dossier de demande de subvention devront être fournies par les candidats retenus.

L'enveloppe globale de l'appel à projet est fixée à 120 000 euros réparti sur les années 2023 et 2024.

Le taux maximum d'intervention qui sera appliqué sur les dépenses éligibles retenues est de 80%. La participation financière de la Métropole s'inscrira dans le cadre du systèmes d'aides internes en vigueur.

b) Soutien en ingénierie et services de la Métropole et de ses partenaires de la démarche Provence Africa Connect.

Le projet retenu bénéficiera d'un soutien financier de la Métropole et pourra également :

- Utiliser les outils mis à disposition par la Métropole (cf. Article 3)
- Faire appel aux prestations délivrées par les partenaires de la démarche Provence Africa Connect (Ibid.)

La Métropole pourra également apporter un appui à la coordination du dispositif dans le cadre des réunions de suivi de la démarche Provence Africa Connect et de la Task-Force MedAfrique du Club Innov Provence.

c) Durée

L'appel à projet est lancé en 2023 pour une année glissante (les activités conduites en 2024 seront éligibles au financement).

8 – Loi applicable et litiges

Le présent règlement est régi exclusivement par la loi française.

9 – Accès au site de candidature

La Métropole ne saurait être tenu responsable au cas où un ou plusieurs porteurs de projet ne pouvaient parvenir à se connecter sur le site de candidature, du fait de tout défaut technique ou de tout problème lié notamment et non limitativement à/aux :

- l'encombrement du réseau,
- une erreur humaine ou d'origine électrique,
- toute intervention malveillante,
- liaison téléphonique,
- matériel ou logiciels,
- tous dysfonctionnements de logiciels ou de matériel,
- un cas de force majeure,
- des perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement des Prix.

10 – Fraude

La Métropole se réserve la possibilité de réclamer aux porteurs de projet toute justification des informations mentionnées dans le dossier de candidature. Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du porteur de projet, les opérations de contrôle faisant foi.

Forces	Faiblesses
<p>Une destination d'implantation reconnue par les entreprises africaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 16% des projets et 7% des créations d'emplois en IDE (≈ ALENA), d'après le rapport annuel 2022 « Invest in Provence » - Un réseau actif de 180 entrepreneurs (AfricaLink) <p>Un écosystème d'innovation attractif pour les innovateurs africains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Forte diversité des candidatures au concours Med'Innovant Africa - +40% des structures d'appui à l'innovation accompagnent des start-ups africaines <p>Des évènements et lieux totems identifiés par nos partenaires africains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emerging Valley - CISAM (Aix-Marseille-Université) <p>Attractivité d'Aix-Marseille-Provence comme pôle universitaire pour les étudiants africains</p>	<p>Faible visibilité et lisibilité de l'offre territoriale spécifiquement dédiée à l'accompagnement des entreprises innovantes africaines. Les formats proposés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Très variés (concours, missions d'explorations courtes, sessions de formations, mentorat) - Rarement articulés entre eux - Insuffisamment adaptés aux start-ups africaines, notamment dans le contenu des conseils et formations <p>La détection des entreprises à fort potentiel est encore difficile en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'un flot très important de candidatures, nécessitant un important effort de sélection - Caractère récent des partenariats des structures d'innovation du territoire avec l'Afrique, sans liens avec les Clubs French Tech - D'un manque d'accompagnement préalable à l'accueil sur le territoire <p>Des contraintes à la circulation et à l'installation très fortes occasionnant des difficultés d'accès :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux Visas - A l'ouverture de comptes bancaires - A l'accès au logement <p>L'impossibilité de recourir à des aides directes aux entreprises</p>
Opportunités	Menaces
<p>Réelle demande des entrepreneurs africains</p> <p>Reconnaissance croissante de la qualité de l'écosystème d'innovation et d'entrepreneuriat français en Afrique (French Tech)</p> <p>Proximité géographique et multiplicité des interconnexions entre Aix-Marseille-Provence et les territoires africains</p> <p>Présence sur le territoire de plusieurs grandes entreprises, également actives sur les marchés africains</p> <p>Développement des réseaux (Ex. : The Next Society par ANIMA) et partenariats entre les structures d'appui à l'innovation du territoire et leurs homologues d'Afrique : Maroc (TechnoPark Casablanca/Marseille Innovation), Tunisie (Connect'Innov LAB), Côte d'Ivoire (Kedge/Incub'Ivoir), etc.</p>	<p>Concurrence entre les territoires européens et méditerranéens</p> <p>Entrée du marché UE longue et coûteuse</p> <p>Articulation complexe avec les dispositifs nationaux et régionaux</p>

ANNEXE 1: SWOT de l'offre d'accueil et d'accompagnement de l'écosystème d'innovation d'Aix-Marseille-Provence à destination des acteurs africains